



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

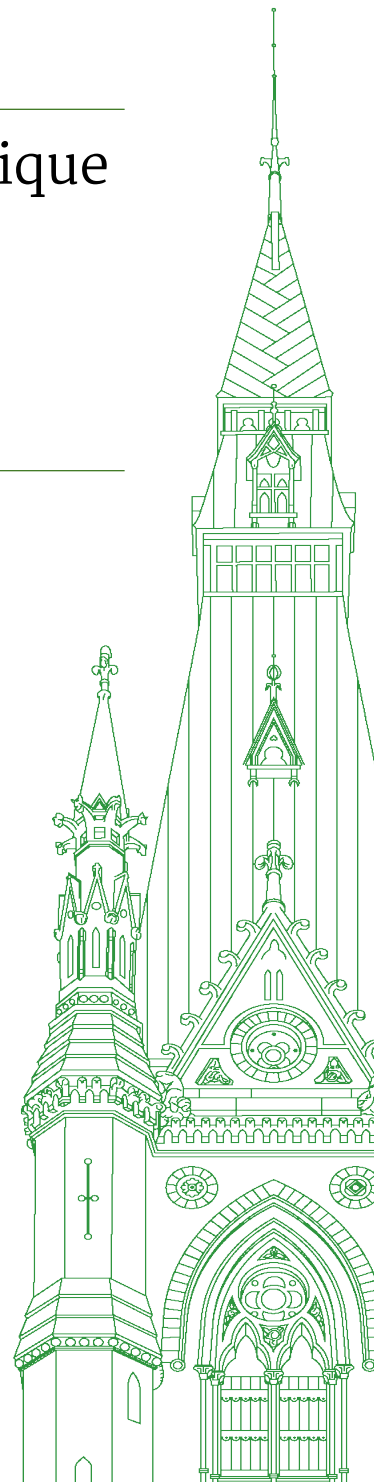
Comité permanent de la sécurité publique et nationale

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 004

Le jeudi 25 septembre 2025

Président : Jean-Yves Duclos



Comité permanent de la sécurité publique et nationale

Le jeudi 25 septembre 2025

• (1215)

[Français]

Le président (L'hon. Jean-Yves Duclos (Québec-Centre, Lib.)): Je déclare la séance ouverte.

Bienvenue à la quatrième réunion du Comité permanent de la sécurité publique et nationale de la Chambre des communes.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée la semaine dernière par le Comité, le Comité se réunit dans le cadre de son étude sur le phénomène grandissant des vols de voiture au Canada.

En principe, nous disposons d'une heure, mais nous devons nous arrêter quelque part entre 13 heures et 13 h 10, en fonction du temps et du contexte.

La réunion d'aujourd'hui se déroule sous forme hybride, mais tous les députés sont présents en personne aujourd'hui.

Je souhaite la bienvenue aux témoins, qui sont en train de prendre place.

D'abord, nous recevons M. Craig Oldham, directeur général, Développement de programmes et affaires intergouvernementales, Direction de la prévention du crime, ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile.

Ensuite, nous recevons M. Aaron McCrorie, vice-président, Enseignement et exécution de la loi, Agence des services frontaliers du Canada. Nous l'avons d'ailleurs reçu il y a quelques jours.

Finalement, nous recevons M. Liam Price, directeur général, Services spéciaux internationaux, Gendarmerie royale du Canada.

Pour commencer, chaque témoin aura la parole pour un maximum de cinq minutes, après quoi nous, procéderons aux interventions des députés en suivant les règles habituelles concernant l'ordre et la durée des tours de parole.

Monsieur Oldham, vous avez la parole.

[Traduction]

Frank Caputo (Kamloops—Thompson—Nicola, PCC): Monsieur le président, est-ce que je peux aborder une question, s'il vous plaît?

Le président: Bien sûr.

Frank Caputo: Merci, monsieur le président.

Je ne veux pas prendre trop de temps. J'espère que nous pourrons régler la question en quelques minutes.

Il y a plus d'une semaine, nous avons été saisis d'une motion visant la comparution du ministre devant le Comité. Selon ce que j'avais compris, les libéraux allaient proposer des dates. Nous avons

agi de bonne foi et n'avons pas fait de manœuvres pour rétablir la motion. Mon homologue m'a fait savoir — et je ne jette pas le blâme sur lui — qu'il n'y avait aucune date de comparution parce que nous n'avions pas invité le ministre, comme nous devons le faire par l'entremise d'une motion.

Il semble que nous devons présenter une motion pour que le ministre puisse comparaître devant nous, alors c'est ce que je vais faire. Le ministre n'a pas eu une très bonne semaine, évidemment. On parle de crime et d'un enregistrement à son insu. Nous ne savons pas de quoi il en retourne.

Les Canadiens ont besoin de réponses. Nous avons besoin de réponses, en tant que parlementaires, au nom des électeurs.

Je ne veux pas prendre trop de temps. Je crois que nous pouvons faire très rapidement. Je vais présenter ma motion à nouveau.

Le président: Est-ce qu'il s'agit de la motion pour laquelle vous avez donné avis il y a deux jours?

Frank Caputo: Je présente la même motion que celle qui a déjà été consignée.

Le président: Vous nous demandez de revenir au débat au sujet de la motion qui avait été présentée.

Frank Caputo: Je ne demande pas de revenir au débat; je présente à nouveau la motion.

Le président: Vous ne pouvez pas présenter la motion; elle est déjà là. Vous aimeriez que nous revenions au débat sur cette motion. Pour ce faire, il faut procéder à un vote immédiat et laisser de côté les déclarations des témoins que nous devons entendre aujourd'hui pour plutôt tenir un débat sur la motion.

• (1220)

Frank Caputo: Je ne veux pas de débat. Je crois simplement que nous devons régler la question. Cela ne devrait pas prendre plus de deux minutes.

Le président: Je vais demander aux membres du Comité si c'est ce qu'ils souhaitent faire.

Il s'agit d'une motion dilatoire qui donnera lieu à un débat, qui peut être bref. J'aimerais savoir quels membres du Comité acceptent que nous reprenions le débat que nous avons ajourné lors de la dernière réunion; c'était vendredi, je crois.

Madame deBellefeuille, êtes-vous favorable à une telle mesure?

[Français]

Claude DeBellefeuille (Beauharnois—Salaberry—Soulanges—Huntingdon, BQ): Oui, je le suis.

Le président: D'accord.

[Traduction]

Quels sont les membres du Comité qui souhaitent revenir à la motion?

Jacques Ramsay (La Prairie—Atateken, Lib.): De quelle motion s'agit-il?

Le président: Je vais le redire.

[Français]

La motion de M. Caputo, qui est une motion dilatoire, nous invite à reprendre le débat, que nous n'avions pas pu terminer, sur la motion de vendredi dernier.

Les députés sont-ils tous d'accord?

[Traduction]

Tous les membres souhaitent revenir à la motion. Nous pouvons maintenant en débattre brièvement.

Allez-y, monsieur Ramsay.

[Français]

Jacques Ramsay: Le ministre est prêt à venir. Il a été invité à comparaître dans le cadre de l'étude suggérée par Mme DeBellefeuille, qui a proposé que la secrétaire d'État Ruby Sahota et le ministre viennent chacun pour une heure.

Cependant, il y avait une autre motion, qui n'a pas été envoyée par le greffier puisque nous ne l'avions pas adoptée. Le ministre n'a donc pas été en mesure de fournir une réponse, tout simplement. La motion visait à ce que le ministre vienne témoigner pendant deux heures.

Le président: Madame la greffière, pouvez-vous retrouver le texte de la motion qui a été déposée la semaine dernière et dont nous avons commencé à discuter? Nous n'avions pas eu le temps de terminer la discussion.

[Traduction]

Le greffier va le trouver et nous pourrions vérifier les résultats. Vous dites qu'il s'agit de la même motion?

Frank Caputo: Oui. Je crois qu'il s'agissait d'un amendement favorable visant à passer de quatre heures à deux heures. C'est ce que j'ai retenu.

[Français]

Le président: Madame la greffière, pouvez-vous valider ça?

En attendant, madame DeBellefeuille, vous avez la parole.

Claude DeBellefeuille: C'est un peu ce que je voulais dire. Nous étions allés très loin dans le débat. Nous avons fait un compromis. J'avais moi-même proposé un amendement à la motion pour passer à une seule réunion plutôt que deux. Nous avons presque fini, mais nous avons manqué de temps pour l'adopter.

Si nos amis libéraux n'ont pas d'objections, je pense qu'il serait sage que nous puissions rapidement procéder à l'adoption de la motion et que nous puissions écouter ensuite ce que nos invités ont à dire.

Le président: Très bien.

Je vais suspendre la réunion quelques instants afin de laisser à la greffière le temps de trouver cette motion.

• (1220)

(Pause)

• (1220)

[Traduction]

Le président: Nous avons recueilli suffisamment de renseignements pour confirmer que nous avons une motion demandant au ministre de comparaître devant le Comité pendant deux heures. Nous pouvons relire la motion si vous le souhaitez.

Le Comité souhaite inviter le ministre de la Sécurité publique à comparaître devant lui pendant deux heures. Est-ce que c'est ce que tout le monde comprend?

Frank Caputo: C'est l'essentiel.

Je crois que nous avons indiqué une date, également.

Le président: Comme nous le savons tous — et surtout les membres d'expérience —, le Comité peut toujours proposer une date. Cette proposition n'oblige pas le ministre ou tout autre député à témoigner à une heure et à une date précises. Il revient évidemment au greffier et à son équipe, au bureau du ministre et au ministère visé de trouver une date de comparution.

Est-ce que vous appuyez la motion?

(La motion est adoptée. [Voir le Procès-verbal])

Le président: Nous allons donc revenir à l'ordre du jour.

[Français]

Merci, monsieur Caputo.

[Traduction]

Comme je l'ai dit plus tôt, nous allons d'abord entendre M. Oldham, qui dispose d'environ cinq minutes. Allez-y.

• (1225)

Craig Oldham (directeur général, Développement de programmes et affaires intergouvernementales, Direction de la prévention du crime, ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile): Merci beaucoup.

Je m'appelle Craig Oldham. Je suis l'un des directeurs généraux de la Direction de la prévention du crime du ministère de la Sécurité publique. Je suis principalement responsable du Plan d'action national pour lutter contre le vol de véhicules.

Comme le souligne le rapport du Service canadien de renseignements criminels de la GRC de décembre 2023, le problème des vols de véhicules au Canada n'a cessé d'augmenter au cours des années précédant 2024. De 2021 à 2023, l'Ontario et le Québec ont connu des hausses plus importantes que la normale des vols de véhicules. Par exemple, l'Ontario a connu une augmentation de 78 % des détournements violents, tandis que les taux de vols de véhicules au Québec ont augmenté de 50 %. L'implication des groupes criminels organisés dans le marché du vol de véhicules a également augmenté considérablement au cours de la même période.

[Français]

Ces circonstances ont justifié une réponse rapide et approfondie. C'est exactement ce que nous avons accompli collectivement dans les administrations touchées depuis ce moment.

[Traduction]

Depuis le Sommet pancanadien de février 2024 et le lancement subséquent du Plan d'action national pour lutter contre le vol de véhicules, le gouvernement fédéral n'a cessé de travailler en collaboration avec ses partenaires pour faire avancer plusieurs initiatives visant à prévenir le vol de véhicules, à récupérer les véhicules volés, à freiner leur exportation et à lutter contre les réseaux criminels organisés à l'origine de ce crime.

[Français]

Comme vous le savez peut-être, le Plan d'action national pour lutter contre le vol de véhicules a été mis à jour à deux reprises jusqu'à présent, d'abord le 16 octobre 2024 et ensuite le 8 mars 2025.

[Traduction]

Grâce à la collaboration avec les partenaires provinciaux, territoriaux, municipaux et industriels, et comme il est souligné dans la mise à jour du Plan d'action national du 8 mars 2025, nous continuons à observer des résultats positifs.

Au cours du premier semestre 2025, les tendances nationales en matière de vol d'automobiles ont diminué de 19,1 % par rapport à la même période en 2024, selon le rapport d'Équité Association sur les tendances en matière de vol de voitures au premier semestre 2025.

En 2024, l'Agence des services frontaliers du Canada a intercepté 2 277 véhicules volés dans ses ports maritimes et intermodaux, incluant de nombreuses interceptions au Québec et en Ontario. En outre, 1 155 véhicules ont été retenus jusqu'à présent en 2025.

Enfin, depuis l'intégration des données du Centre d'information de la police canadienne à la base de données d'INTERPOL sur les véhicules volés, la Gendarmerie royale du Canada a reçu 4 312 avis et 889 demandes de collaboration internationale à cet égard.

[Français]

Comme nous le savons trop bien, les groupes et les réseaux du crime organisé s'adaptent rapidement, et c'est pourquoi Sécurité publique Canada, la Gendarmerie royale du Canada, l'Agence des services frontaliers du Canada et les autres ministères fédéraux concernés continuent de travailler activement avec nos partenaires pour assurer une réponse globale et souple à cette tendance criminelle en évolution.

[Traduction]

Entre autres mesures, les partenaires provinciaux et territoriaux se réuniront au début d'octobre afin d'évaluer les progrès globaux et de convenir d'une approche pour poursuivre la collaboration avec les partenaires de l'industrie au-delà des initiatives existantes liées au Plan d'action national. Nous allons aussi maintenir notre appui à l'égard d'INTERPOL afin que l'organisation puisse contribuer davantage à la lutte contre la criminalité transnationale organisée.

Je tiens à souligner qu'INTERPOL a déjà mené une opération productive en mars de cette année, en collaboration avec 12 pays d'Afrique de l'Ouest, dans le cadre de laquelle la plupart des véhicules interceptés provenaient du Canada.

Monsieur le président, à moins qu'il n'y ait des questions immédiates, je céderais la parole à mes collègues de la GRC et de l'Agence des services frontaliers du Canada, dans l'ordre inverse.

• (1230)

[Français]

Le président: Merci, monsieur Oldham.

Monsieur McCrorie, vous avez la parole.

Aaron McCrorie (vice-président, Renseignement et exécution de la loi, Agence des services frontaliers du Canada): Merci, monsieur le président, de nous donner l'occasion de discuter des progrès réalisés dans la lutte contre le vol des véhicules.

[Traduction]

Je m'appelle Aaron McCrorie, et je suis vice-président du Renseignement et de l'exécution de la loi à l'Agence des services frontaliers du Canada.

[Français]

Le vol de véhicules est un problème complexe qui est alimenté par le crime organisé, qui alimente des réseaux criminels plus vastes et qui ébranle la confiance du public. Il faut plus qu'une seule agence pour répondre au problème puisqu'une réponse unifiée et coordonnée est nécessaire. Le vol de véhicules a des répercussions personnelles, sociales et économiques, et ce problème constitue une priorité pour l'Agence des services frontaliers du Canada.

[Traduction]

Nos adversaires sont des criminels transnationaux qui collaborent au-delà des frontières. Pour réussir à perturber leurs activités et à les vaincre, il faut donc également miser sur la collaboration. L'Agence des services frontaliers du Canada collabore avec des partenaires chargés de l'application de la loi et des intervenants, comme Équité Association, afin de soutenir la lutte continue contre le vol de véhicules.

Depuis le Sommet national sur la lutte contre le vol de véhicules qui s'est tenu en février 2024 — et même avant —, l'Agence se centre sur le vol de véhicules. Nous avons répondu à 100 % des signalements reçus par les services de police, et plus de 1 800 interceptions de véhicules volés ont été effectuées en 2023.

En 2024, l'Agence des services frontaliers du Canada a intercepté 2 277 véhicules volés et, en date du 23 septembre, 1 155 ont été interceptés depuis le début de l'année 2025. Ces interceptions ont été en grande partie réalisées grâce aux signalements de nos partenaires policiers et à notre propre ciblage fondé sur le renseignement. Cela souligne l'importance de partenariats solides et d'efforts coordonnés entre l'ASFC, la GRC, les services de police provinciaux et municipaux et d'autres intervenants clés.

[Français]

L'Agence des services frontaliers du Canada a entrepris des travaux supplémentaires à la suite du Sommet national sur la lutte contre le vol de véhicules grâce au financement spécial reçu. Par exemple, nous avons déployé une technologie de balayage dans la région du grand Toronto afin d'améliorer notre capacité à examiner les conteneurs de fret destinés à l'exportation dans les installations intermodales.

[Traduction]

Nous appuyons les groupes mixtes du renseignement dirigés par la police et nous coordonnons l'échange de renseignements et d'information sur les vols de véhicules afin d'appuyer les enquêtes des services chargés de l'application de la loi.

[Français]

Nous avons également tenu des réunions de façon régulière avec les chefs de police afin de discuter des progrès réalisés dans la lutte contre le vol de véhicules et d'échanger des éléments d'information sur les tendances et les renseignements.

[Traduction]

L'Agence des services frontaliers, en partenariat avec le ministère de la Justice, continue de revoir ses cadres législatifs. Un examen des obligations de déclaration et des mesures de conformité est en cours afin de s'assurer que l'ASFC dispose des outils, des lois et des règlements nécessaires pour détecter les véhicules volés avant leur exportation.

Équité Association fait état d'une diminution nationale de 19,1 % des vols de véhicules au cours du premier semestre 2025 par rapport à 2024, ce qui, à mon avis — et selon Équité —, est le résultat des efforts collectifs déployés par les services de police locaux, la GRC, l'Agence des services frontaliers du Canada, Équité Association et d'autres partenaires.

Le rapport d'Équité note également des baisses significatives en Ontario — 25,9 % —, et au Québec — 22,2 % —, des provinces qui ont connu les taux de vols de véhicules les plus élevés entre 2021 et 2023.

[Français]

Les efforts coordonnés ont donné d'excellents résultats, et nous sommes déterminés à poursuivre ces efforts avec nos partenaires.

Ce sera avec plaisir que je répondrai à toutes les questions que le Comité pourrait avoir.

Le président: Merci, monsieur McCrorie.

Monsieur Price, vous avez la parole.

[Traduction]

Liam Price (directeur général, Services spéciaux internationaux, Gendarmerie royale du Canada): Bonjour, monsieur le président. Je vous remercie de l'occasion qui m'est donnée de faire le point devant le Comité sur les travaux importants en cours de la GRC pour lutter contre le vol de véhicules dans le cadre du plan d'action national.

Je m'appelle Liam Price et je suis le directeur général des Services spéciaux internationaux de la Police générale de la GRC. C'est un long titre. En gros, nous sommes responsables des relations avec INTERPOL, des postes à l'étranger et des opérations de paix partout dans le monde.

[Français]

La lutte contre le vol de véhicules nécessite des partenariats solides. La coopération entre les services de police, les gouvernements, l'industrie et les partenaires internationaux est essentielle pour faire face à cette menace agile, résiliente et persistante. Bien que l'enquête sur chaque incident de vol de véhicule relève du service de police compétent au Canada, la GRC joue trois rôles essentiels.

D'abord, notre mandat fédéral nous permet d'enquêter sur les menaces les plus graves pour la sécurité du pays.

Ensuite, nous assumons aussi un rôle de leadership en tant que service de police national soutenant les efforts déployés par les provinces et les municipalités.

Finalement, nous agissons comme service de police local dans les communautés sous contrat.

• (1235)

[Traduction]

Dans le cadre du plan d'action, la GRC est responsable ou coresponsable de nombreuses activités. J'aimerais vous donner un aperçu des efforts que nous avons déployés pour ensuite me centrer sur mon secteur de responsabilité: la coopération internationale.

Comme l'ont fait valoir mes collègues, à l'échelle nationale, la GRC continue de participer à plusieurs opérations actives de lutte contre le vol de véhicules et à des groupes de travail conjoints à travers le pays. Par exemple, au Québec, la GRC participe au projet Rechercher dirigé par la Sûreté du Québec; elle participe également au projet Vector, mené par la Police provinciale de l'Ontario.

Ces efforts visent à perturber les activités du crime organisé liées aux véhicules volés à toutes les étapes, et ils portent leurs fruits. Dans l'ensemble, le projet Rechercher a permis la saisie d'environ 1 300 véhicules volés — dont vous avez entendu parler —, ainsi que le rapatriement de plus de 100 véhicules en provenance de l'étranger. Cela a mené à 48 arrestations et à la saisie de plus de 1 milliard de dollars en espèces. À ce jour, le projet Vector a également permis la saisie de nombreux véhicules au port de Montréal, destinés à l'étranger.

Nous continuons aussi de recueillir, d'analyser et de diffuser des renseignements pour améliorer notre orientation collective, et nous assurons une formation à cette fin. Le Service canadien des renseignements criminels et le Collège canadien de police, tous deux chapeautés par la GRC, sont des chefs de file dans ce domaine.

J'aimerais maintenant vous parler de mon secteur de responsabilité selon un angle transnational.

Le vol de véhicules est un problème qui dépasse les frontières du Canada. C'est un phénomène mondial qui nécessite une intervention à l'échelle mondiale. À cette fin — et comme vous l'avez entendu de mes collègues —, nous avons grandement accru nos efforts pour transmettre les renseignements sur les véhicules canadiens volés à nos partenaires étrangers.

Depuis février 2024, les données du Centre d'information de la police canadienne sont intégrées à la base de données d'INTERPOL sur les véhicules automobiles volés. Cela signifie que les renseignements sur plus de 150 000 véhicules volés au Canada servent maintenant à la lutte mondiale contre le vol de véhicules.

Nous avons ainsi facilité la tâche à la police étrangère, afin qu'elle puisse déterminer si les véhicules volés qu'elle a saisis proviennent du Canada. Ces mesures fonctionnent. Comme vous l'avez entendu, nous avons reçu environ 4 000 avis de requêtes concernant des véhicules volés au Canada. De plus, nous avons reçu des centaines de demandes de collaboration à des enquêtes. Nous sommes donc en mesure de récupérer certains véhicules volés et de cibler les réseaux responsables de ces vols.

Nous allons toutefois encore plus loin. Nous déployons aussi ces efforts à l'étranger. Comme l'a fait valoir le directeur général Oldham, nous déployons des experts canadiens dans le cadre d'opérations multinationales, comme l'opération Safe Wheels menée par INTERPOL et le Canada en Afrique de l'Ouest d'INTERPOL, en vue d'aider les autorités locales à cibler les importations de véhicules par le crime organisé. Bon nombre des véhicules interceptés en collaboration avec INTERPOL et les autorités locales avaient été volés au Canada.

En conclusion, je tiens à réaffirmer que la GRC demeure pleinement engagée aux côtés de ses partenaires pour lutter contre le vol de véhicules et veiller à ce que les criminels soient tenus responsables de leurs actes.

Nous savons que les réseaux criminels s'adaptent rapidement, et nous nous réjouissons de la collaboration continue entre les partenaires en vue de priver les groupes criminels de cet important centre de profit et de réduire les méfaits au sein de nos communautés.

Je serai heureux de répondre aux questions des membres du Comité.

Merci.

[Français]

Le président : Je remercie les trois témoins de leurs propos d'ouverture.

Nous allons maintenant passer à la période des questions, en commençant par le Parti conservateur.

Monsieur Caputo, vous avez la parole.

Frank Caputo : Merci beaucoup, monsieur le président.

[Traduction]

Je remercie tous les témoins pour leurs déclarations préliminaires.

Ma question s'adresse à M. McCrorie, de l'ASFC.

Le gouvernement a promis 1 000 nouveaux agents de l'AFSC, ce que vous savez évidemment. Combien d'agents ont été embauchés jusqu'à présent?

Aaron McCrorie : Jusqu'à maintenant cette année, et en fonction du financement désigné dans l'Énoncé économique de l'automne, nous avons embauché 30 nouveaux agents qui travaillent aux renvois et 36 nouveaux agents pour travailler sur la nouvelle technologie que nous achetons. Nous élaborons les plans dans le but d'embaucher 1 000 agents supplémentaires.

• (1240)

Frank Caputo : Est-ce que ce sont 36 personnes ou 66 personnes qui ont été embauchées en tout?

Aaron McCrorie : Ce sont 66 personnes. Ce sont les 66 agents dont l'embauche est associée à l'Énoncé économique de l'automne.

Frank Caputo : Est-ce que ces 66 personnes font partie des 1 000 embauches promises?

Aaron McCrorie : Non, elles s'ajoutent aux 1 000 autres.

Frank Caputo : Donc, vous n'avez embauché aucun des 1 000 agents qui avaient été promis. Est-ce exact?

Aaron McCrorie : Nous en sommes à élaborer un plan d'embauche.

Frank Caputo : Soyons réalistes: nous avons tous déjà travaillé pour le gouvernement, et lorsqu'on dit que quelque chose est en cours, cela correspond à un échéancier indéfini. Dans les faits, on a promis aux Canadiens 1 000 nouveaux agents à la frontière. Au rythme où nous allons, et selon mes calculs approximatifs, il faudra sept ans pour atteindre cet objectif. Vous ne trouvez pas cela préoccupant?

Aaron McCrorie : Je ne crois pas que cela va prendre sept ans. Notre service des ressources humaines examine les façons dont nous pourrions accélérer le processus en collaboration avec notre collège afin d'embaucher les gens le plus rapidement possible.

Frank Caputo : Ce que je dis, c'est qu'il s'agissait d'une promesse et qu'on ne l'a pas tenue, parce que seulement 66 personnes ont été embauchées. Nous pouvons tous nous entendre là-dessus.

Aaron McCrorie : Je vous dis que nous élaborons notre plan d'action afin d'embaucher ces 1 000 agents supplémentaire, en plus de ceux que nous avons embauchés dans le cadre de notre...

Frank Caputo : Monsieur Price, je vais vous poser la même question. Sur les 1 000 agents de la GRC promis, combien ont été embauchés?

Liam Price : Je ne le sais pas, monsieur. Cela ne relève pas de ma responsabilité.

Frank Caputo : Je comprends, mais en tout respect, vous êtes devant le comité de la sécurité publique, et je me serais attendu à ce que vous vous soyez attendu à ce que nous posions la question. Est-ce que c'est légitime?

Le président : Permettez-moi de souligner que, comme nous le savons, des milliers de fonctionnaires travaillent dans l'ensemble du gouvernement. Certains d'entre eux comparaissent pour discuter d'un sujet précis. Le sujet d'aujourd'hui est le vol de voitures. Si vous pouviez poser des questions sur ce sujet, ce serait utile.

Frank Caputo : Avec tout le respect que je vous dois, monsieur le président, le nombre d'agents qui ont été promis à la frontière a une incidence directe sur les vols de voitures, alors je vais poursuivre.

Monsieur, de toute évidence, vous saviez que cette question allait être soulevée. Pouvez-vous communiquer avec quelqu'un qui peut nous fournir ce nombre?

Liam Price : C'est avec plaisir que je prends note de la question et que je vous ferai parvenir les détails.

Frank Caputo : Nous allons bientôt commencer une autre série de questions, et deux autres personnes comparaissent en même temps que vous...

[Français]

Marianne Dandurand (Compton—Stanstead, Lib.): Monsieur le président, j'invoque le Règlement.

Le président : Madame Dandurand, vous avez la parole.

Marianne Dandurand : Monsieur le président, vous avez dit que le député était hors sujet, mais il pose la même question.

Le président : Les députés bénéficient d'une certaine latitude quant aux questions qu'ils posent, mais les témoins, évidemment, ne peuvent pas toujours fournir les réponses utiles que les députés veulent avoir si les questions ne portent pas sur le sujet inscrit à l'ordre du jour.

[Traduction]

Frank Caputo: Sur le même rappel au Règlement, monsieur le président, je vais poursuivre. La raison pour laquelle je vais continuer, c'est que nous parlons de vols de voitures. Notre frontière est au cœur de ce problème. Le nombre d'agents de la GRC à la frontière est tout à fait pertinent. Le nombre d'agents qui avaient été promis est intrinsèquement lié au nombre d'agents de la GRC à la frontière. Je vais donc poursuivre dans la même veine.

Monsieur Price, êtes-vous prêt à envoyer un message texte à quelqu'un qui connaît la réponse, puis nous pourrions revenir à vous à la prochaine série de questions?

Liam Price: Monsieur le président...

L'hon. Ali Ehsassi (Willowdale, Lib.): J'invoque le Règlement.

[Français]

Le président: Monsieur Ehsassi, vous avez la parole.

[Traduction]

Hon. Ali Ehsassi: Monsieur le président, nous connaissons tous les procédures en comité. Comme M. Caputo le sait sans doute très bien, on ne demande pas à un témoin d'envoyer un message texte à un collègue de son ministère. Cela dénote vraiment un manque de professionnalisme, et c'est une pratique que nous ne voudrions pas encourager à notre comité.

Il serait permis que M. Caputo demande à M. Price de fournir la réponse ultérieurement. Or, la méthode employée par M. Caputo n'est vraiment pas professionnelle.

Le président: Je vous remercie de l'avoir souligné.

Bien entendu, M. Caputo et tous les autres députés sont libres de formuler leurs questions comme ils l'entendent, mais ils voudront évidemment tenir compte de ces points de vue.

Frank Caputo: Malheureusement pour mon collègue libéral, je suis ici au nom des Canadiens qui ont des questions. Nous avons besoin de réponses à ces questions, et ce, sans plus attendre.

Je ne pense pas manquer de professionnalisme en demandant à un cadre supérieur de la GRC s'il peut obtenir l'information rapidement. En fait, je pense que c'est non seulement professionnel, mais c'est même mon obligation constitutionnelle en tant que membre de la loyale opposition de Sa Majesté.

Combien de conteneurs...

Jacques Ramsay: J'invoque le Règlement, monsieur le président.

Frank Caputo: Bon, cela frise le ridicule.

Le président: Allez-y, monsieur Ramsay.

Jacques Ramsay: M. Caputo ne lâche pas le morceau: il pose une question à un agent sur un sujet qui ne relève pas de sa compétence. Il ne travaille pas en ressources humaines, mais bien sur le dossier des vols de voitures. Je ne pense donc pas qu'il soit réaliste de lui demander de répondre à la question et de laisser entendre qu'il devrait connaître cette réponse.

• (1245)

Le président: Encore une fois, les témoins ont la liberté de dire s'ils peuvent ou non répondre aux questions.

Je vous redonne la parole, monsieur Caputo.

Frank Caputo: Au sujet du même rappel au Règlement, je dirai que j'ai été interrompu trois fois alors que je posais une question très simple.

Le gouvernement actuel a fait des promesses. Je demande si...

L'hon. Ali Ehsassi: J'invoque le Règlement.

Frank Caputo: Non, c'est moi qui ai la parole, monsieur le président. Je réponds à un rappel au Règlement. Il ne peut pas invoquer le Règlement au sujet de mon rappel au Règlement.

Le président: C'est le même rappel au Règlement. Je pense que nous en avons déjà assez bien discuté, alors j'encouragerais tous les collègues à se concentrer sur la question qui nous intéresse aujourd'hui.

Nous avons la chance d'avoir parmi nous trois excellents témoins et nous voulons les entendre.

Frank Caputo: A-t-on arrêté la minuterie pendant les interruptions?

Le président: Je vais prolonger votre temps de parole. Il vous reste une minute et demie.

Frank Caputo: Merci, monsieur le président.

Ce que j'essaie de dire, monsieur Price, c'est que cette question a été soulevée à maintes reprises à la Chambre des communes. Nous pouvons tous le reconnaître. Vous êtes un cadre supérieur de la GRC. Je pense qu'il est raisonnable que nous, les parlementaires, nous attendions à ce que, si vous n'avez pas de réponse, vous en obteniez une immédiatement. Nous nous attendons également à ce que vous disposiez de cette information lorsque vous comparez devant le Comité. C'est ce que nous souhaitons.

Je vais passer à autre chose.

Monsieur McCrorie, quel pourcentage des conteneurs d'exportation est examiné à la frontière?

[Français]

Aaron McCrorie: Merci de la question.

[Traduction]

Je ne pourrais pas vous donner la ventilation entre les importations et les exportations, mais je dirais qu'environ de 1 à 2 % des conteneurs sont examinés.

Frank Caputo: Je ne parle pas des importations. J'ai déjà posé cette question. Je connais la réponse, mais je dois la faire consigner au compte rendu.

De 1 à 2 % des conteneurs d'importation, ou 1,5 % sont examinés. Ma question ne porte que sur l'exportation. Avez-vous des statistiques sur le nombre de conteneurs d'exportation qui sont examinés? C'est là que se trouvent les véhicules volés.

Aaron McCrorie: C'est une fraction de cette statistique.

Ce que je dois souligner, c'est que nous cherchons ici à savoir si ces conteneurs sont examinés manuellement ou balayés avec une machine à rayons X, par exemple.

Frank Caputo: Quand je dis « examinés », si c'est une fraction de...

Aaron McCrorie: Si vous me le permettez, je précise qu'il s'agit d'une distinction importante, car nous utilisons l'information préalable sur les expéditions commerciales, à l'entrée et à la sortie du pays. Nous avons mis au point un nouvel outil de ciblage en réponse au vol de voitures qui nous permet d'utiliser cette information préalable sur les expéditions commerciales pour déterminer quels conteneurs devraient faire l'objet d'un examen manuel.

L'objectif est de séparer le bon grain de l'ivraie afin que nous puissions concentrer nos efforts là où nous pensons trouver les véhicules.

Frank Caputo: Je comprends tout à fait, mais si nous ne fouillons qu'une fraction de 1,5 %, nous examinons une fraction d'une fraction, ce qui me préoccupe.

Merci.

[Français]

Le président: Monsieur McCrorie, je dois vous interrompre, car je dois maintenant céder la parole à M. Ramsay.

Vous aurez peut-être l'occasion de formuler une brève réponse plus tard.

Jacques Ramsay: Merci, monsieur le président.

Tout d'abord, selon ce que j'ai compris, il y a une réduction de 20 % du nombre de vols de voitures. Félicitations. Je présume que les mesures que vous allez mettre en place vont continuer de donner des résultats, et que ce pourcentage va peut-être encore augmenter.

Comme vous l'avez dit, le crime organisé a tendance à évoluer et à adopter des modes opératoires de plus en plus sophistiqués.

Mes questions s'adressent à vous, monsieur Oldham, mais les autres témoins peuvent aussi y répondre.

Quelles sont les étapes à venir de la stratégie nationale qui pourraient donner de plus grands résultats? Quelles sont les pratiques exemplaires adoptées ailleurs dans le monde dont nous nous inspirons pour établir la stratégie nationale?

Craig Oldham: Je vous remercie de la question. C'est vraiment intéressant.

[Traduction]

La lutte contre le vol de voitures, à mon avis, est un sport d'équipe, et il serait difficile de relever une seule mesure. Je dirais que notre plus grande force a probablement été la collaboration, qui nous permet de réunir les partenaires — municipaux, fédéraux et internationaux, par l'entremise d'Interpol — pour appliquer la loi en nous fondant sur le renseignement. Nous pouvons ainsi cibler les problèmes et nous y attaquer.

Je dirais qu'un certain nombre de changements réglementaires et législatifs ont également amélioré notre capacité à réduire le nombre de vols de voitures et à rendre cette infraction moins attrayante pour le crime organisé qui, tout comme l'eau, suivra toujours la voie la plus facile à emprunter: les criminels iront là où ils pensent pouvoir empocher le plus de profits. En multipliant les mesures de dissuasion, on réduit la criminalité.

• (1250)

[Français]

Aaron McCrorie: Je remercie le député de sa question.

[Traduction]

Je suis du même avis au sujet de l'importance de la collaboration.

Les résultats pour l'Agence des services frontaliers du Canada montrent que nous avons retrouvé environ 2 300 véhicules l'année dernière. Nous sommes en voie d'en récupérer environ 1 500 cette année, et je pense que cela indique que les vols de voitures sont en baisse. Ces résultats sont entièrement attribuables à la collaboration avec nos partenaires des services de police. Nous avons repéré des véhicules volés grâce à des renvois policiers, à la nouvelle capacité de renseignement que nous avons créée et au nouvel outil de ciblage que nous avons mis au point.

Dans les gares de triage de la région de Toronto, nous avons déployé deux appareils à rayons X pour chercher des véhicules de façon aléatoire. Nous avons effectué 6 500 balayages jusqu'à présent cette année, et aucun d'entre eux n'a permis de trouver des véhicules volés. Le succès repose donc sur la coopération avec les partenaires, sur une approche axée sur le renseignement, et sur la collaboration.

Notre présidente a convoqué les chefs de police environ sept fois depuis le sommet sur le vol de voitures pour coordonner les efforts, et j'ai convoqué mes homologues environ 25 fois. Le but de ces rencontres est de veiller à ce que nous travaillions tous ensemble en collaboration pour repérer les véhicules volés et vaincre le crime organisé qui se cache derrière.

[Français]

Liam Price: Monsieur le président, je remercie également le député de sa question.

[Traduction]

Je me fais l'écho de mes collègues et j'insiste vraiment sur le rôle de la collaboration à l'échelle mondiale. Le secrétaire général d'Interpol a souligné que l'inclusion par le Canada de toutes les données sur les véhicules volés dans les bases de données d'Interpol est une pratique exemplaire mondiale qui devrait être imitée par les pays du monde entier. Cette méthodologie nous a permis de découvrir des liens que nous ne connaissions pas, et c'est vraiment important pour éliminer les faiblesses dont M. Oldham a parlé.

Je suis très fier de cette collaboration. Il faut qu'elle se poursuive, et c'est ce que nous faisons. Plus tard cet automne, nous participerons à la prochaine conférence mondiale d'Interpol sur la criminalité liée aux véhicules, où nous parlerons des tendances en évolution observées dans le monde.

[Français]

Le président: Monsieur Ramsay, il vous reste encore une minute.

Jacques Ramsay: Je vais céder la parole à ma collègue.

Le président: Madame DeBellefeuille, vous avez la parole.

Claude DeBellefeuille: Merci, monsieur le président.

Je remercie également le secrétaire parlementaire d'être si généreux à mon égard.

Messieurs, je vous remercie de vos présentations. Il est dommage que nous n'ayons pas plus de temps pour approfondir la question.

Je n'ai pas participé à l'étude sur les vols de voiture, mais j'ai lu le Plan d'action national du gouvernement du Canada pour lutter contre le vol d'automobiles et les suivis, et je dois vous dire sincèrement que, de l'extérieur, on dirait que tout le monde fait des efforts, mais qu'on ne s'attaque pas à la source du problème. Je vous explique ce que je veux dire par là.

Récemment, un journaliste professionnel de Radio-Canada, à l'émission *Enquête*, a dit que les délinquants du crime organisé venant de l'Afrique de l'Ouest étaient très actifs quant aux vols de voiture. Le moyen utilisé pour arriver sur le territoire canadien est de demander un permis d'études, qui est accordé par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, ou IRCC. Or ni IRCC ni Affaires mondiales Canada ne semblent être parties prenantes quant au Plan d'action national. Il n'y a pas de reddition de comptes ni de suivi.

Il me semble qu'Affaires mondiales Canada devrait établir des protocoles avec la Côte d'Ivoire et nous renseigner sur l'évolution de leur relation. IRCC, de son côté, devrait démontrer comment il peut mieux surveiller la délivrance des permis d'études et faire un meilleur suivi des étudiants venant de l'Afrique de l'Ouest. Je trouve que ce sont les grands absents du Plan d'action national, parce qu'ils n'ont pas de comptes à rendre quant à leur contribution à la réduction des vols de véhicule.

Par ailleurs, je n'ai pas l'impression qu'il y a plus d'espace pour les agents frontaliers au port de Montréal. Je ne pense pas que M. McCrorie soit surpris d'entendre cela. Il n'y a pas plus d'agents frontaliers engagés non plus. Je pense qu'il y en a environ huit qui se consacrent précisément à la lutte contre les vols de voiture.

Bref, je vois des améliorations, mais il manque des joueurs.

Que pensez-vous de mon idée d'ajouter au Plan d'action national une participation active d'Affaires mondiales Canada et d'IRCC liée à la délivrance des permis d'études pour les étudiants venant d'Afrique de l'Ouest?

Aaron McCrorie: Je vous remercie de votre question.

[Traduction]

Vous avez tout à fait raison. Il s'agit d'un cas intéressant dans lequel l'ASFC a joué un rôle très actif aux côtés des services de police locaux pour mener une enquête. L'enquête découlait notamment de certaines conclusions que les enquêteurs des bureaux intérieurs de l'ASFC ont tirées en travaillant avec le CANAFE.

Une partie de notre relation de travail normale avec IRCC repose même sur les renseignements que nous avons recueillis dans le cadre de cet exercice. Nous en faisons part à IRCC afin que le ministère puisse délivrer des permis d'études plus judicieusement. L'ASFC a aussi un rôle à jouer, parce que certains de ces visas d'étudiant nous sont soumis pour une vérification des antécédents. Les renseignements influencent notre façon de vérifier les antécédents avant la délivrance d'un visa.

L'autre élément que je voudrais souligner, c'est que les forces policières jouent leur rôle dans les enquêtes criminelles et à la dernière étape des accusations. Par exemple, si des étudiants étrangers sont condamnés, nous les renvoyons. Ils seraient interdits de territoire pour criminalité ou grande criminalité. L'une des conséquences, une fois que le processus pénal est terminé, est que nous les renvoyons. Nous y travaillons activement.

• (1255)

[Français]

Claude DeBellefeuille: Je dois vous interrompre.

Au moment où nous nous parlons, nous savons que des étudiants venant de l'Afrique de l'Ouest font partie du crime organisé au Canada et qu'ils volent des autos. L'idée, c'est d'intervenir en amont.

Certains étudiants qui arrivent ici dans le but d'étudier peuvent repartir puis revenir sans qu'on suive nécessairement leurs allers-retours. Nous nous demandons pourquoi Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada ne suit pas leurs traces.

Les services frontaliers ne documentent pas les allées et venues des étudiants.

Est-ce que je me trompe?

[Traduction]

Aaron McCrorie: Je ne peux pas répondre au nom d'IRCC. Je ne peux pas me prononcer sur ce que fait IRCC, mais ce que je peux dire, c'est que nous avons des enquêteurs dans les bureaux intérieurs. Lorsque nous recevons des signalements ou des renseignements selon lesquels des étudiants pourraient être impliqués dans des activités criminelles, par exemple, nous intervenons ou nous communiquons ces renseignements aux services policiers. Si nous détenons de tels renseignements, soit nous travaillons avec eux, soit nous les laissons mener leurs enquêtes criminelles.

Nous ne surveillons pas activement tous les étudiants et tous les ressortissants étrangers au pays, mais lorsque nous recevons des renseignements criminels, nous enquêtons. Encore une fois, soit nous enquêtons avec la police, soit nous enquêtons avec nos propres ressources. La conséquence ultime sera le renvoi dans le pays d'origine s'il y a condamnation.

[Français]

Claude DeBellefeuille: J'aimerais vous poser une dernière question.

Je constate que, conformément au Plan d'action national, la Gendarmerie royale du Canada, l'Agence des services frontaliers du Canada et Sécurité publique Canada prennent des mesures, mais je ne vois pas de grande motivation pour encourager le secteur de l'automobile à construire des voitures qui ne soient pas si faciles à voler.

Je trouve ces mesures un peu timides. On parle et on jase, mais il me semble qu'il faut aussi agir à la source.

Pourquoi le Canada autorise-t-il la construction de voitures qui sont si faciles à voler?

Qui assure le suivi auprès du ministre de la Sécurité publique pour qu'il donne un petit coup de barre à ses fonctionnaires afin qu'ils obtiennent des résultats plus rapidement?

Le président: Vous disposez de 10 secondes, monsieur Oldham, pour répondre à la question.

[Traduction]

Craig Oldham: Monsieur le président, je vais essayer de répondre en 10 secondes.

Nous travaillons avec le secteur de l'automobile et les constructeurs. Cette nouvelle filière dont nous nous occupons nous amène à collaborer de plus en plus avec eux. Des réunions sont d'ailleurs prévues en octobre avec certains partenaires du secteur.

Je souligne également le travail d'Innovation, Sciences et Développement économique, ou ISDE, pour encourager l'innovation dans les technologies permettant de réduire le vol d'automobiles. C'est un domaine complexe, il va sans dire, en raison des interactions avec les États-Unis et de l'imbrication de l'industrie automobile des deux pays. Transports Canada et ISDE pourraient probablement fournir des explications plus détaillées. Je ne possède pas l'expertise nécessaire pour donner ce genre de détails.

Nous considérons le secteur de l'automobile, le secteur manufacturier et tous les joueurs du secteur privé comme des partenaires du Plan d'action nationale.

[Français]

Le président: Merci.

Nous devons absolument quitter la salle entre 13 h 10 et 13 h 15. Il reste deux autres interventions.

Nous allons commencer par M. Lloyd, puis nous passerons la parole à Mme Acan.

[Traduction]

Dane Lloyd (Parkland, PCC): Merci.

Monsieur Oldham, vous avez dit que 2 227 véhicules avaient été interceptés aux ports par l'ASFC en 2024 et que 1 155 autres l'ont été depuis le début de 2025. J'ai constaté qu'en 2023, environ 1 800 véhicules avaient été interceptés à la frontière. Or, selon Équité Association, environ 2,5 % de la totalité des véhicules volés en 2023 ont été interceptés à la frontière. Ce pourcentage est passé à environ 3,9 % en 2024. Si la tendance se maintient, cette proportion se situera autour de 5 % cette année. Cette augmentation du nombre de véhicules interceptés à la frontière ne semble pas spectaculaire.

Pourquoi ces chiffres n'ont-ils pas augmenté étant donné toutes les annonces et tous les investissements faits par le gouvernement?

• (1300)

Aaron McCrorie: Les automobiles volées au Canada ne sont pas toutes destinées au marché d'exportation. Il faut donc être prudent avec...

Je ne veux pas manquer de respect...

Dane Lloyd: Je comprends.

Aaron McCrorie: ... mais à propos de la méthode employée pour calculer les pourcentages des véhicules expédiés, même cette année, nous constatons un déclin du nombre de véhicules interceptés à la frontière. Selon un calcul approximatif, nous allons probablement intercepter environ 1 500 véhicules. Ce pourcentage est tout de même plus élevé que les années précédant 2022. Cette année-là, environ 1 300 véhicules avaient été interceptés. Les statistiques sont donc à la hausse.

En combinant le nombre de véhicules que nous interceptons et la baisse des vols d'automobiles, sans prétendre que les mesures de l'ASFC expliquent tout, il faut souligner selon moi que nous avons très bien travaillé avec nos partenaires et que cette collaboration a une incidence sur les vols d'automobiles.

Les criminels adoptent de nouveaux modes opératoires. Nous observons des changements dans les tendances. Ils se déplacent vers la côte Ouest plutôt que vers la côte Est par exemple, mais je pense que nos efforts ont une incidence.

Dane Lloyd: Je sais très bien que le problème est important parce que même si les criminels n'expédient pas autant de véhicules, ils continuent à en voler. On estime à 23 000 le nombre de véhicules volés au cours de la première moitié de cette année. Ces véhicules sont destinés à la vente au Canada. Carfax vient de publier un rapport qui indique que 372 000 numéros d'identification du véhicule, ou NIV, clonés sont en circulation en ce moment au Canada, dont 127 000 appartiennent à des véhicules immatriculés en Ontario.

Je suis très inquiet. Certes, ce problème relève aussi des compétences des provinces, mais des centaines de milliers de Canadiens conduisent des véhicules qui sont peut-être des véhicules volés. Qu'allons-nous faire lorsque ces personnes découvriront que le véhicule dont elles dépendent pour gagner leur vie est un véhicule volé? Y a-t-il quelque chose de prévu pour les aider?

Craig Oldham: Merci pour la question.

La question des NIV génère beaucoup d'activité. C'est un dossier très intéressant. La province de l'Ontario est très prise par le problème. Les responsables travaillent avec nous et aussi avec Transports Canada et ISDE. Le problème comporte également un aspect technologique, qui doit être résolu. Nous n'avons pas encore trouvé de solutions, mais nous y travaillons sans relâche.

Il faut aussi souligner que les véhicules volés au Canada sont souvent utilisés au pays pour leurs pièces selon la vieille méthode consistant à cannibaliser les véhicules, et non pas seulement à les modifier et à en remplacer le NIV.

Dane Lloyd: Des préoccupations ont-elles été exprimées au sujet de... Lorsque quelqu'un découvre grâce au rapport d'historique de véhicule de Carfax — qui permet de déterminer si le NIV authentique ou frauduleux — que son NIV est cloné, la perte est de 50 000 \$, voire peut-être davantage, selon le prix payé pour le véhicule. Ce sont des préoccupations que j'ai entendues.

Je ne veux pas dire que les gens vont exploiter la situation, mais des véhicules risquent de se faire voler comme par magie. Les gens vont remplir des réclamations d'assurance. Des véhicules carbonisés seront retrouvés dans les boisés et des réclamations d'assurance seront déposées. Les coûts associés à la responsabilité pourraient être astronomiques.

Y a-t-il quelque chose de prévu pour éviter que ces situations se produisent dans le cas de ces 372 000 véhicules dont le NIV est peut-être frauduleux?

Craig Oldham: Je ne peux pas parler de vos statistiques, car je ne les connais pas, mais je réitère que l'altération des NIV est un phénomène qui nous préoccupe. Nous travaillons activement sur ce dossier dans le cadre du plan d'action national et en collaboration notamment avec les provinces, les administrations municipales et les forces policières.

Il n'existe pas encore de plan, mais nous y travaillons. Voilà une description assez juste de l'état des lieux.

Dane Lloyd: Nous sommes en pleine crise du coût de la vie. Des gens ont acheté ces véhicules, mais ce n'est pas de leur faute. C'est l'œuvre de gangs transnationaux, n'est-ce pas? Ces gangs vendent des véhicules volés dont ils ont modifié le NIV. Que fait-on pour lutter contre ces gangs qui se livrent au clonage de NIV au Canada?

C'est ma dernière question. Merci.

Craig Oldham: Je dirais qu'à l'échelle mondiale, le gouvernement en fait énormément pour lutter contre les gangs. Des mesures sont prévues dans le projet de loi sur les frontières. Le projet de loi C-2, qui a été déposé au Parlement, renferme des dispositions à cet effet. Des modifications ont été proposées dans le projet de loi C-69 en juin 2024, qui créaient de nouvelles infractions relatives à la possession et à la distribution de dispositifs liés aux activités en question, évidemment, et qui ajoutaient le facteur de clonage de NIV...

• (1305)

[Français]

Le président: Monsieur Oldham, je suis désolé de vous interrompre, mais le temps de parole est écoulé.

[Traduction]

Dane Lloyd: Je vous demanderais de nous faire parvenir par écrit le reste de votre réponse.

Merci.

Le président: Oui. Nous vous en serions très reconnaissants.

[Français]

Madame Acan, vous avez la parole.

Sima Acan (Oakville-Ouest, Lib.): Merci, monsieur le président.

Ma question s'adresse à tous les témoins.

[Traduction]

Je trouve intéressants les chiffres tirés du rapport d'Équité Association, qui dénotent un changement notable depuis 2024.

Vous avez dit entre autres que l'Ontario avait enregistré une diminution de près de 26 %. Cette baisse s'est produite grâce aux membres civils et en uniforme des organismes d'application de la loi de même qu'au service de police régional de Halton, dont le quartier général se trouve dans ma circonscription. L'enquête Project Credit menée par le service a mis au jour un réseau complexe de vols d'automobiles qui se livre à ses activités de cannibalisation et de clonage de NIV dans la région du Grand Toronto. Ces ateliers de cannibalisation établis au pays élargissent leurs activités pour expédier des pièces d'automobile ailleurs dans le monde.

Le rapport d'Équité Association indique également que la communication des données des véhicules volés à Interpol par la GRC joue un rôle déterminant dans la bonne marche de la stratégie.

Les criminels ciblent désormais des provinces comme l'Alberta pour exporter des véhicules et inclure dans les activités de leurs ateliers de cannibalisation l'exportation de pièces ailleurs dans le monde. Vu cette tendance, comment la communication accrue de données avec les partenaires internationaux comme Interpol permet-elle à la GRC de contrer à la fois à la source et aux points de destination les réseaux de criminels mondiaux qui évoluent constamment?

Liam Price: Merci de vos commentaires détaillés sur les efforts internationaux déployés par le Canada.

Permettez-moi d'abord de mentionner que Halton est un formidable partenaire. L'équipe de ce service de police est incroyablement dévouée.

Ce qui est bien avec la GRC, c'est qu'elle dessert des territoires un peu partout au Canada. La communication de données se fait de manière organique. Nous étions à Winnipeg le mois dernier pour parler du vol de véhicules avec le service de police de Winnipeg et avec les policiers des services de l'Ouest du pays et pour leur transmettre les leçons tirées des efforts déployés au centre du Canada.

Des informations sont échangées tous les jours grâce à la sensibilisation et à des outils comme les notices mauves d'Interpol, qui constituent un élément essentiel de nos efforts et qui nous dispensent d'analyser le problème à répétition.

Mon collègue vient de parler du mouvement vers l'Ouest. Nous détectons ces tendances très tôt grâce à la communication organique de données.

J'espère avoir répondu à votre question.

Sima Acan: Merci beaucoup.

Le rapport mentionne également les répercussions favorables de l'Équipe d'aide aux poursuites importantes relatives au vol d'automobiles, qui se concentre sur les points chauds de la criminalité. Les tactiques des criminels évoluent et ciblent différentes régions telles que l'Alberta, comme je viens de le mentionner.

Pourriez-vous expliquer comment la GRC applique les leçons tirées des activités fructueuses des escouades provinciales pour adapter sa stratégie nationale et conserver une longueur d'avance sur les membres du crime organisé?

Liam Price: Toute lutte contre le crime organisé est un peu comme une course aux armements ou un jeu du chat et de la souris. Chaque fois que nous agissons, ils s'adaptent. C'est un processus d'apprentissage constant.

Une chose extraordinaire que procure la collaboration à tous les niveaux et avec les différents partenaires est la capacité d'ajuster nos stratégies. Vous avez décrit la transition qui a lieu actuellement entre l'exportation de véhicules complets et les ateliers de cannibalisation. Le vol de véhicules physique se transforme en vol de véhicules au moyen d'actes frauduleux. Nous apportons des ajustements de manière très organique à mesure que les points de données apparaissent dans les territoires desservis par divers autres services de police. Nous communiquons avec les partenaires internationaux concernés lorsque nous apprenons que des réseaux peut-être actifs dans un pays se sont déplacés soudainement dans un autre, et que ces partenaires doivent se mettre à surveiller ces individus, puisque ces derniers se trouvent désormais dans leur cour.

Pour donner une réponse courte à une question formulée plus tôt, il est dangereux de se concentrer sur un seul groupe parce que le milieu du crime organisé est un écosystème passablement complexe qui peut provenir de plusieurs pays et de plusieurs sources. Il faut impérativement tirer profit de ces leçons et de ces enquêtes pour nous concentrer sur les individus qui commettent les délits en question.

• (1310)

[Français]

Le président: Madame Acan, il vous reste un peu de temps pour poser une dernière question très brève.

[Traduction]

Vous avez 15 secondes.

Sima Acan: Monsieur le président, je n'ai pas d'autres questions. Les témoins ont répondu à certaines des questions que je voulais poser.

S'il me reste du temps, j'aimerais le partager avec Mme DeBellefeuille si elle le souhaite.

Le président: C'est parfait. Il reste deux minutes et demie, madame DeBellefeuille. C'est tout le temps que nous avons.

[Français]

Claude DeBellefeuille: Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci beaucoup à vous aussi, madame Acan.

Ma seule question s'adresse à M. McCrorie.

Dans le Plan d'action national pour lutter contre le vol de véhicules, on prévoit d'embaucher de nouveaux agents à l'Agence des services frontaliers du Canada et de les déployer dans les ports, dans les gares ferroviaires et dans les centres intermodaux. Le plan a un an; il va fêter son premier anniversaire en novembre 2025.

Pouvez-vous nous dire exactement combien de nouveaux agents ont été déployés dans le cadre du Plan d'action national?

Aaron McCrorie: Merci de la question.

[Traduction]

Très rapidement, probablement 30 équivalents temps plein ont été embauchés, mais ceux qui comptent vraiment sont les 25 équivalents temps plein qui sont fonctionnels. Nous avons embauché 10 nouveaux agents de renseignement et de ciblage, de même que 15 agents d'examen des marchandises qui seront déployés au port de Montréal, dans les gares de triage de la région de Toronto, au port de Halifax et au port de Vancouver. Ces agents sont en place.

[Français]

Claude DeBellefeuille: Selon l'information dont je dispose, le nombre d'agents des services frontaliers au port de Montréal n'a pas été augmenté.

L'information en question est-elle erronée? Pouvez-vous me confirmer qu'il y a eu une augmentation?

[Traduction]

Aaron McCrorie: Je ne sais pas quelle est la source de vos informations, mais je dirais qu'en moyenne, environ 40 personnes travaillent au centre d'examen des conteneurs du Service maritime et ferroviaire du port de Montréal. En tenant compte des ressources additionnelles, six autres ont probablement été ajoutés.

Encore une fois, certains étaient des agents de renseignement et certains autres seront affectés à l'examen des conteneurs.

[Français]

Claude DeBellefeuille: Monsieur le président, mon temps de parole est-il écoulé?

Le président: C'est malheureusement le cas.

Cela dit, les questions étaient excellentes. Il y aura plus d'occasions de discuter de tout ça dans le contexte de l'étude sur la frontière, puisque ces deux dossiers sont liés.

Madame Acan, vous semblez vouloir intervenir.

[Traduction]

Sima Acan: Merci.

Monsieur le président, si je puis me permettre, j'aimerais présenter une motion pour lever la séance.

Le président: C'est ce que j'allais faire, car il est déjà 13 h 10.

[Français]

Merci beaucoup, tout le monde.

Je vous souhaite une bonne journée.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>